



Demande remise le :

**DEMANDE DE DEROGATION
DE SECTEUR SCOLAIRE
Année scolaire 2025/2026**

ECOLE MATERNELLE

ECOLE ELEMENTAIRE

Nom et Prénom de l'enfant : Masculin Féminin

Date et lieu de naissance :

Noms et prénoms des responsables de l'enfant :

Adresse :

Parent 1 : tel fixe : Portable : Profession :

Parent 2 : tel fixe : Portable : Profession :

Ecole fréquentée durant l'année scolaire 2024-2025 :

Ecole de secteur :

Ecole pour laquelle la dérogation est demandée pour l'année scolaire 2025-2026 :
.....

MOTIF DE LA DEMANDE (joindre à la demande toutes pièces justificatives : attestations employeurs, domicile, assistante... ainsi qu'éventuellement un courrier explicatif) :

.....
.....
.....
.....

RENOUVELLEMENT : OUI NON

Date et signature des parents :

<p>1. Avis du chef d'établissement de l'école de secteur : Date, tampon et signature :</p>	<p>3. Décision du Maire de la commune de résidence : <input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus L'adjointe déléguée aux Affaires scolaires et à la Jeunesse :</p>
<p>2. Avis du chef d'établissement de l'école demandée : Date, tampon et signature :</p>	<p>4. Décision du Maire de la commune d'accueil : <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable Date, tampon et signature :</p>

Avis de l'inspecteur départemental de l'Education Nationale :



Ville du Muy

DEROGATION SCOLAIRE

INSCRIRE MON ENFANT A L'ECOLE MATERNELLE OU ELEMENTAIRE
D'UN AUTRE SECTEUR OU D'UNE AUTRE COMMUNE

► **Votre contact**

L'Accueil de la Maison de la Jeunesse - 1^{er} étage

205 Boulevard Charles de Gaulle- 83490 LE MUY

Tel : 04.94.45.82.43

Mail : guichet-unique@ville-lemuy.fr

► **Accueil du public : LUNDI et JEUDI de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30**

MARDI et VENDREDI de 16h00 à 18h30

MERCREDI de 10h00 à 12h00

► Les pièces administratives à joindre au dossier d'inscription scolaire :

- Un justificatif de domicile sur la commune (dernière taxe d'habitation ou foncière ; facture d'électricité ou d'eau de moins de 3 mois ; si hébergé : attestation d'hébergement + justificatif de domicile de l'hébergeur + pièce d'identité de l'hébergeur + facture au nom du parent)
- **La photocopie de la carte d'identité ou passeport ou carte de séjour valide des deux parents**
- **Courrier détaillant le motif de la demande**
- **Justificatifs de la demande (justificatif professionnel, garde d'enfant, autre ...)**

Toute demande doit être complète et signée par les deux écoles (école de secteur et école demandée) au moment du dépôt du dossier à l'accueil de la Maison de la Jeunesse ou de son envoi par mail à guichet-unique@ville-lemuy.fr . Ce dossier sera visé par Mme MASSA, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et à la Jeunesse. Une commission aura lieu courant Mai 2025.

LES ECOLES DE LA COMMUNE :

► **Ecole Maternelle du Micocoulier – 64 avenue Sainte Anne- 83490 LE MUY**

Directeur : **Mr. LION Jacques** – 04.94.45.14.81

Mail : ecole.0830223S@ac-nice.fr

► **Ecole Élémentaire Robert Aymard - avenue Jules Ferry- 83490 LE MUY**

Directrice : **Mme HOCQUET Déborah** – 04.94.45.13.11

Mail : ecole.0830467G@ac-nice.fr

► **Ecole Maternelle de La Peyrouas- 421 avenue du Général de Gaulle- 83490 LE MUY**

Directrice : **Mme BOULLARD Marie-Aline** – 04.94.45.85.80

Mail : ecole.0831282T@ac-nice.fr

► **Ecole Élémentaire de La Peyrouas – 543 avenue du Général de Gaulle- 83490 LE MUY**

Directrice : **Mme LE MELINER Pascaline** – 04.94.45.08.28

Mail : ecole.0830468H@ac-nice.fr
